



Chalain le Comtal

Commune Rurale

TOUR
de
FRANCE
2020



Bulletin Municipal



Mot du Maire



Chers Chalainoises et Chalainois,

Après une pause l'an dernier en raison des élections municipales, c'est avec grand plaisir que nous vous présentons ce bulletin municipal qui reprend exceptionnellement ces deux dernières années.

L'année 2020 aura été une année charnière et inédite : des élections

municipales commencées mi-mars et effectives mi-juin en raison du coronavirus.

C'est avec modestie que je succède à Lucien CHAPOT en qualité de Maire de Chalain-Le-Comtal et que j'accueille le nouveau conseil municipal composé de 8 nouveaux élus et 7 anciens conseillers en respectant la parité (7 femmes et 8 hommes).

Ces deux dernières années ont été marquées par la volonté de continuer l'amélioration du quotidien :

La poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments communaux, l'installation de volets roulants et d'une ventilation double flux à l'école, l'extension du réseau basse tension, ainsi que le busage du fossé rue du stade.

Le matériel communal a également été renouvelé avec l'achat d'un nouveau tracteur tondeuse et l'installation d'un nouvel ordinateur au secrétariat de mairie.

La voirie route du Stade et route du Forez a été rénovée avec du point à temps.

Depuis avril 2020, l'ensemble du territoire de Loire Forez agglomération est desservi en fibre optique, dans le cadre de l'opération THD42 (Très Haut Débit).

Grâce au Très Haut Débit, particuliers et entreprises peuvent aujourd'hui accéder à des services plus riches et de meilleure qualité en ce qui concerne internet, la télévision et la téléphonie.

Cette gestion raisonnée du budget par l'ancien conseil a permis de le conserver de façon équilibrée.

L'équipe scolaire a elle aussi été renouvelée en septembre 2019 avec l'arrivée d'une nouvelle directrice, Sandra Vialleton, qui remplace Ingrid Bourrat.

Du changement aussi dans le personnel communal avec l'arrivée en septembre 2020 de Nathalie Combe et Solenna Marnat, agents en contrat Parcours Emploi Compétence, qui œuvrent au sein de l'école et de la cantine du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) CHALAIN-GREZIEUX. Chloé Michaut, agent en contrat Parcours Emploi Compétence, est venue renforcer l'effectif en surcharge du fait de la crise sanitaire qui impose des règles d'hygiène plus strictes. Pour le recrutement de ces contrats, la commune bénéficie d'une aide de l'Etat.

Cette année 2020, les festivités habituelles n'ont malheureusement pas eu lieu en raison de l'épidémie de Covid 19, mais la commune a été le théâtre de deux courses cyclistes majeures : le critérium du Dauphiné en août et le tour de France en septembre, une première pour Chalain.

2021 sera une année électorale avec les élections départementales et régionales. Soyez citoyen : votez.

L'occasion m'est favorable pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, habitants et entrepreneurs, sur notre commune.

Nous vous invitons également à continuer de respecter les quelques règles du VIVRE ENSEMBLE :

- **Respectez les limitations de vitesse,**
- **Évitez le stationnement gênant : les trottoirs sont réservés aux piétons et la route à la circulation,**
- **Respectez la tranquillité de vos voisins : bricolez, tondez ..., pendant les heures autorisées,**
- **Ramassez les déjections de vos amis à quatre pattes de plus en plus présentes dans la commune !**

Malgré la crise sanitaire, toute l'équipe est déterminée à continuer d'améliorer notre commune et de nouveaux projets sont déjà à l'étude :

- création d'un site internet,
- isolation du bâtiment de l'école par l'extérieur,
- rénovation de l'appartement au-dessus de l'école,
- réflexion sur la réduction de consommation d'énergie communale,
- devenir et occupation des bâtiments municipaux (grange de Fontannes, ...),
- aménagement de la place de la mairie et de la rue de la source, afin de régler les difficultés de stationnement dans le village,
- sans oublier la poursuite régulière de l'entretien de la voirie.

Nous rappelons que le réseau d'eau potable va passer sous la gestion de Loire Forez Agglomération, en lieu et place du Syndicat Intercommunal du Val d'Anzieux et de Plancieux (SIVAP).

La parution de cette revue me donne l'occasion de remercier les agriculteurs, qui ont œuvré bénévolement cet été à la réfection des chemins communaux, le personnel communal pour sa disponibilité en cette année difficile, les associations qui ont maintenu un lien social, ainsi que les annonceurs qui ont financé ce bulletin.

Pour terminer, je vous recommande à toutes et tous de bien vous protéger en respectant les gestes barrières ainsi que les directives gouvernementales.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021, que celle-ci vous apporte santé, joie, réalisation de vos projets, entouré de vos proches dans un contexte apaisé.

Alféo GUIOTTO

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Liste des élus au Conseil Municipal

Alféo GUIOTTO, Maire
Marc MOLETTE, 1^{er} adjoint
Sandrine CHAPUIS, 2^{ème} adjointe,
Brigitte DESJOYAUX, 3^{ème} adjointe,

Claudette ALLIBERT,
Jacques BALEYDIER,
Sandrine CHERBUT,
Hubert COTTIN,
Anne Sophie DEFABIANIS-MILLET,
Gilles DUMAS,
Sébastien FRECON,
Vincent GENEVRIER,
Séverine MONTAGNE,
Hubert VAILLANT,
Nathalie VIEL BENIERE.



LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur GUIOTTO Alféo, Maire, est président de droit de toutes les commissions.

► COMMISSION DES FINANCES/ GESTION FINANCIERE DU RPI :

Adjoint délégué : MOLETTE Marc
BALEYDIER Jacques
DEFABIANIS-MILLET Anne-Sophie
CHERBUT Sandrine

► COMMISSION SCOLAIRE/ PERISCOLAIRE/GESTION DU RPI :

Responsable : GUIOTTO Alféo
MONTAGNE Séverine - ALLIBERT Claudette
VIEL BENIERE Nathalie - CHERBUT Sandrine

► COMMISSION PERSONNEL COMMUNAL :

Responsable : GUIOTTO Alféo
MOLETTE Marc - ALLIBERT Claudette
VAILLANT Hubert

► COMMISSION COMMUNICATION/ INFORMATIONS :

Adjointe déléguée : CHAPUIS Sandrine
VIEL BENIERE Nathalie - GENEVRIER Vincent
BALEYDIER Jacques

► COMMISSION FETES/FLEURISSEMENT/ GESTION SALLE DES FETES :

Adjointe déléguée : CHAPUIS Sandrine
ALLIBERT Claudette - GENEVRIER Vincent
VAILLANT Hubert

► COMMISSION TOURISME/SPORT/CULTURE/ JEUNESSE/VIE ASSOCIATIVE :

Adjointe déléguée : CHAPUIS Sandrine
DEFABIANIS-MILLET Anne-Sophie - DUMAS Gilles
MONTAGNE Séverine - CHERBUT Sandrine

► COMMISSION URBANISME ET ENVIRONNEMENT :

Adjointe déléguée : DESJOYAUX Brigitte
COTTIN Hubert - DUMAS Gilles
FRECON Sébastien - CHAPUIS Sandrine

► COMMISSION VOIRIE ET RESEAUX :

Adjointe déléguée : DESJOYAUX Brigitte
COTTIN Hubert - DUMAS Gilles
FRECON Sébastien

► COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX :

Adjointe déléguée : DESJOYAUX Brigitte
FRECON Sébastien - COTTIN Hubert
DUMAS Gilles - MOLETTE Marc
Délégué cimetière : GUIOTTO Alféo

► COMMISSION RISQUES MAJEURS ET SECURITE :

MOLETTE Marc - CHAPUIS Sandrine
DESJOYAUX Brigitte

► COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES :

FRECON Sébastien

A ce membre, s'ajoutent le délégué de l'administration désigné par le Préfet et le délégué désigné par le président du Tribunal Judiciaire.

► CONFERENCE INTERCOMMUNALE RPI :

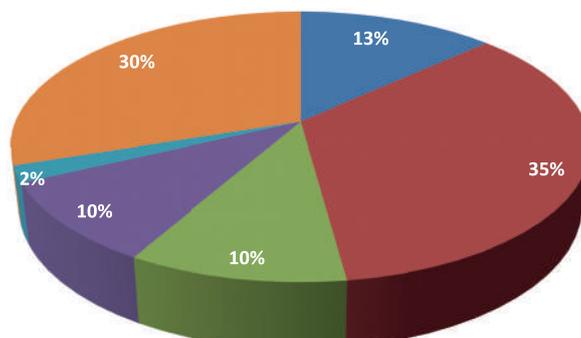
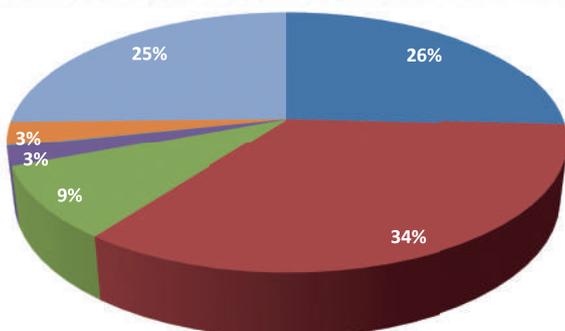
MOLETTE Marc - DEFABIANIS-MILLET Anne-Sophie
CHERBUT Sandrine - VIEL BENIERE Nathalie
BALEYDIER Jacques

LE BUDGET COMMUNAL 2020

RÉPARTITION DU FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

RECETTES



	Charges à caractère général (entretien voirie et bâtiments communaux, fournitures, eau, électricité, combustibles...)	130 281
	Frais de personnel	173 050
	Autres charges de gestion courante (participations obligatoires, subventions communales...)	45 190
	Charges financières (intérêts des emprunts)	12 120
	Charges exceptionnelles	600
	Dotation amortissements	15 122
	Virement à la section d'investissement	127 800
	TOTAL	504 163

	Produits des services (périscolaire, concessions cimetière...)	66 400
	Impôts et taxes	175 047
	Dotations et participations (dotation forfaitaire, dotation solidarité rurale, compensations de l'Etat...)	51 960
	Autres produits de gestion courante (locations et produits divers)	49 000
	Atténuation de charges (rembours, rémunération personnel)	10 000
	Excédent antérieur	151 756
	TOTAL	504 163

Les montants sont exprimés en euros.



Anne-Sophie DEFABIANIS
Assistante de gestion indépendante
A domicile - télétravail

34 rue de la Gaizie
42600 Chalais le Comtal

06 18 45 81 00
assistemps@orange.fr

ASsisTemps
Secrétariat - Comptabilité - Commercial -



PierrotPlomberie

Plomberie sanitaire – Chauffage – Pompe à
Chaleur - Climatisation

Guinand Pierre-Yves
60 impasse Beauplan
42600 Chalais le comtal

pierrotguinand@hotmail.com
06-77-37-55-24

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- Comité des fêtes :	310 €
- Sou des écoles :	600 €
- OCCE Ecole RPI :	200 €
- Association des donneurs de sang :	50 €
- La Boule Joyeuse chalainoise :	200 €
- Club de football :	310 €
- Tennis club chalainois :	310 €
- La prévention routière :	50 €
- Club de l'Amitié :	200 €
- Anima mundi :	100 €
- Guidon et volant chalainois :	200 €
- Notre Dame des Anges :	200 €
Total	2 730 €

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

Pour l'année 2020, le Conseil Municipal a reconduit les taux 2019 :

Taxes directes locales	Taux votés
Taxe foncière bâti (TFPB)	8.22 %
Taxe foncière non bâti (TFPNB)	23.72 %

Nos taux d'imposition restent bien inférieurs aux moyennes départementale et nationale.

	Taux moyens communaux 2019	
	départemental	national
Taxe foncière bâti	22.27 %	21.59 %
Taxe foncière non bâti	43.18 %	49.72 %

Réforme de la taxe d'habitation :

Compte tenu de la réforme de la fiscalité directe locale, les taux communaux de taxe d'habitation sont gelés en 2020 à hauteur des taux 2019, soit 8,22%.

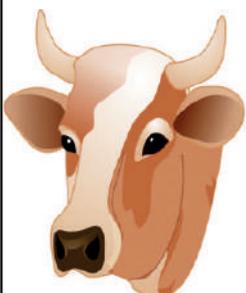
GAEC COTTIN BEAUPLAN

Vente à la ferme sur commande

Détail ou en caisse

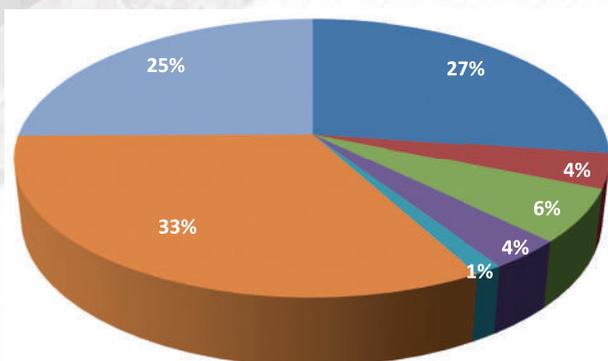
- génisse charolaise – veau de lait fermier – agneau de notre région
- charcuterie artisanale
- saucisses/merguez faites maison

Mail : jf.cottin@sideral.fr - tél 06 08 99 46 88

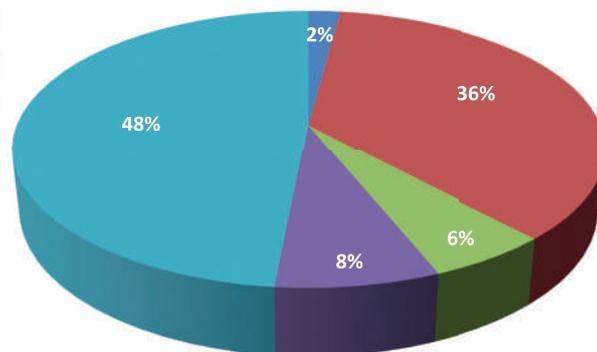


RÉPARTITION DE L'INVESTISSEMENT

DÉPENSES



RECETTES



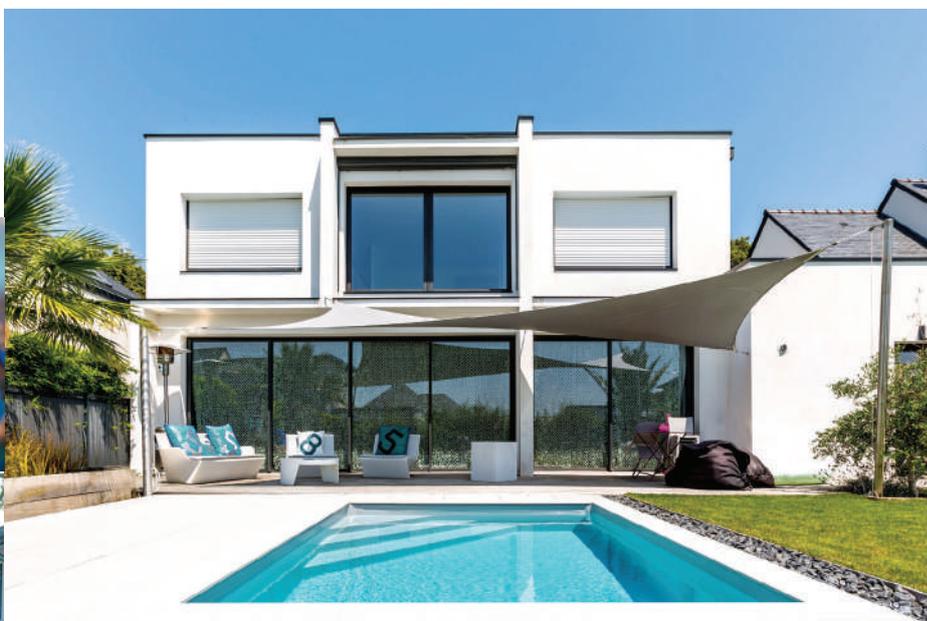
Travaux bâtiments.....	72 000
Subventions d'équipement versées.....	10 493
Voirie.....	16 000
Acquisition de matériel et mobilier.....	9 059
Acquisition terrain et frais d'actes.....	3 400
Remboursement capital des emprunts.....	86 300
Solde d'exécution reporté.....	66 279
TOTAL.....	263 531

Subventions d'investissement.....	5 390
FCTVA, dotations et réserves.....	95 219
Amortissements.....	15 122
Emprunt.....	20 000
Virement de la section de Fonctionnement.....	127 800
TOTAL.....	263 531

Les montants sont exprimés en euros.



PISCINES • RÉNOVATIONS • ÉQUIPEMENTS • ACCESSOIRES



PLONGEZ dans le bonheur

PISCINES 42

rue de l'industrie - 42600 Savigneux

Tél. 04 26 54 33 95 - www.desjoyaux.fr

LES INVESTISSEMENTS 2019

➔ Matériel

- Acquisition logiciel gestion cimetière : 696,00 €
- Remplacement matériel informatique mairie : 1 865,00 €
- Acquisition ordinateur portable école : 520,00 € (budget RPI)
- Achat plonge et douchette pour cantine : 961,20 € (budget RPI)
- Acquisition tracteur tondeuse Iseki : 14 640,00 €
- Acquisition débroussailleuse : 841,90 €

➔ Bâtiments communaux

- Clôture pour école : 1 176,00 €
- Remplacement des persiennes des volets bâtiment ancienne cure : 7 536,00 €
- Installation d'une VMC à la salle d'animation : 1 628,46 €
- Reprise toile de verre dans logement communal F4 : 490,00 €
- Changement cumulus dans logement communal F2 : 540,00 €
- Plan topographique mise en accessibilité des bâtiments communaux : 2 688,00 €

➔ Voirie et réseaux

- Finition voirie chemin de la Gravelle et impasse du Thevet : 2 238,00 €
- Acquisition de panneaux et numéros pour adressage : 283,85 €

➔ Travaux de voirie financés avec l'enveloppe communautaire :

- Réfection de la bande de roulement et des trottoirs rue de la Croix des Mathauds : 112 811,58 €
- Aménagement de la placette rue de la Doua : 9 212,20 €.

La commune a perçu les subventions d'investissement suivantes :

Solde du Contrat Communal Simplifié (COCS) conclu avec le Département : 32 262,00 €

Subvention du Département pour la réfection des voies communales : 6 000,00 €

Subvention du Département pour la gestion informatique du cimetière : 1 089,00 €

Les montants sont exprimés en TTC.

LES INVESTISSEMENTS 2020

➔ Matériel

- Achat de mobilier scolaire : 584,52 € (budget RPI)

➔ Cessions de terrain :

- Rédaction des actes administratifs pour cessions de terrain route de l'Etang du Bois : 960,00€ TTC
- Documents d'arpentage pour régularisations foncières : 1 756,80€ TTC

➔ Bâtiments communaux

- Pose de volets roulants pour l'école : 6 853,19 €
 - Installation d'une VMC à l'école : 29 102,16 €
- Subventions attendues pour ces opérations :*
- Contrat Révolution du SIEL : 6 090,00 €*
- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : 5 390,00 €*
- Enveloppe territorialisée du Département : 10 918,00 €*

➔ Voirie et réseaux

- Extension BTS et Génie Civil poste «Bourg Chalain» : 6 293,00 €
- Aménagement d'un talus route de l'Etang du Bois : 1 980,00 €
- Remise en état terrain ancienne carrière et pose d'une barrière pour accès : 2 362,80 €

➔ Travaux de voirie financés avec l'enveloppe communautaire :

- Point à temps rue du Stade et route du Forez : 2 970,00 €



Pose de volets roulants à l'école

LES INVESTISSEMENTS 2021

- ➔ Réfection du chemin de Matrat (700 mètres entre la route du Stade et la route du Forez) et de la rue des Charbonnières (300 mètres)
- ➔ Poursuite de la mise en accessibilité de certains bâtiments communaux (Ad'Ap)

Vie communale

LOCATION SALLE DES FÊTES

➔ Habitants de la commune (week-end et jours fériés).....	330 € (nettoyage inclus)
➔ Personnes extérieures (week-end et jours fériés).....	550 € (nettoyage inclus)
➔ Location de vaisselle.....	30 €
➔ Location du vidéoprojecteur.....	50 €
➔ Location de la scène.....	100 €
➔ Associations locales.....	gratuit
➔ Frais de nettoyage pour les associations.....	110 €
➔ Caution réclamée à la réservation de la salle.....	1 500 €
➔ Caution réclamée à la location de la scène.....	4 000 €

LOCATION SALLE D'ANIMATION

➔ Utilisation pour une journée.....	40 €
-------------------------------------	------

LOCATION MATÉRIEL COMMUNAL

➔ L'ensemble 1 table et 2 bancs.....	2 €
--------------------------------------	-----

CONCESSIONS CIMETIÈRE

➔ Concession de terrain :	
Cinquantenaire, le m ²	155 €
Trentenaire, le m ²	130 €
➔ Colombarium	
Concession trentenaire.....	500 €/case de 2 urnes
Renouvellement de case pour 30 ans.....	200 €
➔ Jardin du souvenir.....	Accès gratuit après autorisation de la mairie

TARIFS SCOLAIRES 2020-2021

➔ Cantine.....	3,60 € le ticket
➔ Garderie périscolaire.....	22 € la carte d'abonnement de vingt ½ heures

PÉRISCOLAIRE : Contact téléphonique Cantine et Garderie 07 88 13 21 15

Permanence vente des tickets de cantine :

> Les parents peuvent faire passer leur commande tous les jours d'école, sous enveloppe accompagnée du règlement (merci de noter les nom et prénom de l'enfant sur l'enveloppe), soit dans le cahier compagnon (rouge), soit directement à Madame Fabienne REYMOND. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de «régie cantine».

Il n'y a pas de vente pendant les vacances scolaires. Fin de la vente le dernier vendredi de juin.

Permanence vente de cartes d'abonnement pour la garderie :

> Les cartes sont en vente sur place pendant les heures de garderie de 16h15 à 18h00, et conservées par le personnel. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de «régie garderie».

Pas de permanences pendant les vacances scolaires.

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

ÉLECTIONS 2021

Initialement prévues en mars 2021, les prochaines élections départementales et régionales devraient être reportées et organisées en juin 2021 en raison de l'épidémie de Covid-19.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription...), vous devez prendre l'initiative de la demande.

Qui peut s'inscrire ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin,
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.

Comment s'inscrire ?

Quel que soit le mode d'inscription, il faut impérativement fournir les pièces justificatives suivantes :

- un formulaire d'inscription (cerfa n° 12669*02),

- une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité ou dont la validité a expiré depuis moins de 5 ans,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe).

L'inscription peut être effectuée :

- en ligne, via service-public.fr,
- sur place, au secrétariat de Mairie,
- par courrier, en envoyant le formulaire d'inscription et les pièces justificatives à la Mairie.

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

- au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin,
- mais dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10^{ème} jour précédant le 1^{er} tour de scrutin.

BIENTÔT 16 ANS !

Pensez au recensement.

Qui ?

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, âgés de 16 ans.

Où ?

À la mairie de votre domicile dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire sur présentation du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Pourquoi ?

Afin de vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. Une attestation de recensement vous sera délivrée. Ce document devra être conservé précieusement, il sera nécessaire pour se présenter à un examen ou concours et à l'inscription au permis de conduire.



Vie communale

CIMETIÈRE COMMUNAL

Les personnes possédant des concessions funéraires de 15, 30 ou 50 ans dans le cimetière et dont le délai arrive à expiration, sont priées de se présenter à la mairie afin de procéder à leur renouvellement.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les concessions de 15 ans ont été supprimées. Pour le renouvellement de vos concessions, vous avez donc le choix entre 30 ou 50 ans.

Nous vous rappelons que le nettoyage et l'entretien des concessions sont de la compétence exclusive des familles. La commune se charge des espaces communs (allées).

PROPRETÉ, SÉCURITÉ ET RESPECT DES AUTRES

➔ Nos amis les chiens

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. Le non-respect de l'interdiction fait encourir à son maître une amende de 35€.

Promenade : il est interdit de laisser un animal domestique divaguer, c'est-à-dire se promener librement hors de portée de voix ou à plus de 100 mètres de son maître. Au défaut, vous risquez des sanctions.

La loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 dispose que, dans les lieux publics ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse. Les chiens de première et deuxième catégorie doivent être impérativement muselés sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs. Les chiens d'attaque (première catégorie) sont interdits dans les transports en commun et les lieux publics, à l'exception de la voie publique et des locaux ouverts au public. De même, ils ne peuvent être laissés dans les parties communes des immeubles collectifs.

Les aboiements d'un chien, s'ils sont excessifs (par exemple la nuit et le jour), peuvent être considérés

comme des troubles anormaux de voisinage et le propriétaire du chien peut être déclaré responsable des troubles causés.

➔ Vigilance environnement

Il est malheureusement fréquent de constater des décharges improvisées dans des lieux non prévus à cet effet.

Ces déchets de toute nature : de la simple canette vide aux appareils électroménagers, souvent déposés dans la nature, dégradent le paysage et donnent une mauvaise image de notre commune.

Pour éviter cette vision négative, faisons tout notre possible pour garder notre environnement dans un état de propreté le meilleur qui soit en étant un «éco-citoyen» avisé.

➔ Respectez les limitations de vitesse

Qui sont ces automobilistes qui roulent beaucoup trop vite dans le village ou sur nos routes départementales (RD 107 et 110) ?

Il est souvent difficile d'admettre que l'on roule trop vite sur ces trajets quotidiens que l'on connaît si bien. Pourtant, deux tiers des accidents de la route ont lieu à moins de 15 km du domicile, sur des routes

Alarme intrusion & incendie
Vidéoprotection & vidéosurveillance
Contrôle d'accès professionnel & particulier
Automatisme de portail & domotique habitat

www.rhone-alpes-securite.fr

Rhône Alpes Sécurité

Tél : 04 74 96 35 87
mail : contact@rasmail.fr

empruntées régulièrement. L'habitude entraîne souvent une baisse de la vigilance et un excès de confiance générateur de vitesse et d'imprudance. En ce début d'année, il est souvent question de bonnes résolutions, alors pour 2021 : levez le PIED et redoublez de vigilance sur les trajets quotidiens. Nous rappelons que le stationnement de véhicules sur les trottoirs est interdit. Les contrevenants s'exposent à une amende de 135€.

➔ Bruits de voisinage

C'est un arrêté préfectoral qui fixe les règles en la matière :

Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse...) ne peuvent être effectués que **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**. Merci de vous conformer à ces horaires afin de respecter le bien-être de tous ! Les nuisances sonores liées aux bruits de comportement peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit. Une amende forfaitaire de 68€ peut être infligée à l'auteur des troubles.

➔ Brûlage

Le brûlage des déchets végétaux issus des parcs et jardins est strictement interdit pour tous les particuliers par le règlement sanitaire départemental. Les particuliers doivent emporter leurs déchets verts à la déchetterie de Savigneux ou bien faire le compost eux-mêmes dans un coin de leur jardin.

S'agissant des professionnels, agriculteurs ou forestiers, les pratiques d'écobuage ou de brûlage liés à leurs activités s'exercent en dehors du champ d'action de la réglementation relative aux déchets (RSD). Ils relèvent d'une réglementation issue du code forestier, concernant la prévention des feux de forêts, et deux arrêtés préfectoraux encadrent strictement leurs interventions.

➔ Taille des haies

La taille des haies et l'élagage des arbres jouxtant les voies communales ou les chemins ruraux doivent être réalisés par les propriétaires, afin d'assurer la sécurité des usagers.

➔ Contenants déchets en permanence sur la chaussée

Les contenants des ordures ménagères et du tri sélectif doivent être présentés la veille du jour de la collecte ou le matin pour les collectes de l'après-midi. Les contenants doivent être remisés lorsque la collecte est terminée.

REPORT ENQUÊTE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19, l'INSEE a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement prévue du 21 janvier au 20 février 2021, **à 2022**. En effet, la collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire actuelle.

30 ANS D'EXPÉRIENCE



- Electricité générale
- Industrielle / Tertiaire
- Particuliers neuf et rénovation
- Chauffage / Ventilation
- Remise en conformité

MOREL SERGE 137 ROUTE DE FONTANNES 42600 CHALAIN LE COMTAL
06 37 34 71 34 • s-elec@orange.fr

Vie communale

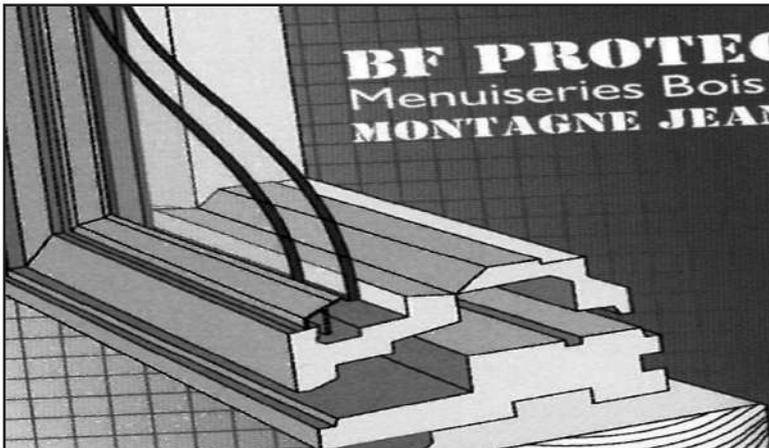
Cet été la croix à l'intersection route du Forez - rue des Charbonnières a été endommagée suite à un accident de la circulation. Les responsables ont tenu à garder leur anonymat (!?).

Le coût de la réfection a été pris en charge par les assurances et l'entreprise Gourgaud a effectué les travaux à l'automne.

La croix se dresse à nouveau fièrement sur son nouveau socle.



LES COMMÉMORATIONS 2019



BF PROTECTION
Menuiseries Bois, Alu, PVC
MONTAGNE JEAN-FRANÇOIS

bfprotection@ymail.com
Fax 04 77 76 19 42
Tél. 06 64 65 75 53
230, Route de Sourcieux
42600 CHALAIN LE COMTAL

LES COMMÉMORATIONS 2019

Comme toutes les années, les deux communes de Boisset-lès-Montrond et Chalain-le-Comtal se réunissent pour les traditionnelles commémorations avec une participation émouvante des habitants. Pour les commémorations de 2020, seules des gerbes ont été déposées sans public.



Le partenaire de votre projet immobilier

Topographie - Division - Bornage - Urbanisme - Aménagement - Bureau d'études

7 avenue de la Coise - 42330 ST GALMIER Tél. : 04 77 54 00 50

contact@geolis.fr

www.geolis.fr

GARAGE REY

MÉCANIQUE, CARROSSERIE TOUTES MARQUES

AUTOMOBILE, AGRICOLE, MOTOCULTURE

DÉPANNAGE, ASSISTANCE 24H/24 7J/7

VENTE DE VÉHICULES



Avenue Félicité

42600 Magneux Haute-rive

Tel 24h/24 : 04.77.76.12.86

Fax : 09.72.43.87.20



Le **C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ociale est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale (demande d'Aides Personnalisées à l'Autonomie, demande de carte d'invalidité ...) ou facultative (secours d'urgence ...), ainsi que dans les actions sociales à destination des personnes âgées. Il est rattaché à la commune mais possède son propre budget.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 6388,28€.

Ses ressources proviennent essentiellement d'une subvention municipale et de divers dons.

Ses actions :

Le CCAS prend en charge le coût financier du transport scolaire des élèves chalainois de CM1 et CM2 à hauteur de 110 € par élève, pour effectuer les navettes entre les deux communes du RPI.

En septembre 2019, le **C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ociale a organisé comme chaque année, une sortie pour les aînés : un repas au restaurant La Bruyère à Savigneux. Ce repas est offert aux Chalainois de plus de 70 ans et à 50% pour les personnes âgées de 65 à 69 ans.

S'en est suivie mi-décembre une après-midi récréative avec les enfants de l'école, une rencontre intergénérationnelle appréciée de tous. A cette occasion, il est remis aux aînés de plus de 70 ans le colis de Noël financé et confectionné par le CCAS. Parallèlement ses membres rendent visite aux personnes placées en maison de retraite.

En 2020, ce sont 39 colis qui ont été distribués à nos séniors.

Président :
GUIOTTO Alféo

Conseillers :

- CHAPUIS Sandrine
- ALLIBERT Claudette
- MONTAGNE Séverine
- GENEVRIER Vincent

Personnes extérieures :

- GUIOTTO Angèle
(représentante associations de retraités et de personnes âgées)
- VACHERON Eliane
(représentante associations domaine insertion et lutte contre les exclusions)
- BOYER Alain
(représentant associations des personnes handicapées du département)
- BRUN Laurence
(représentante associations familiales)

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

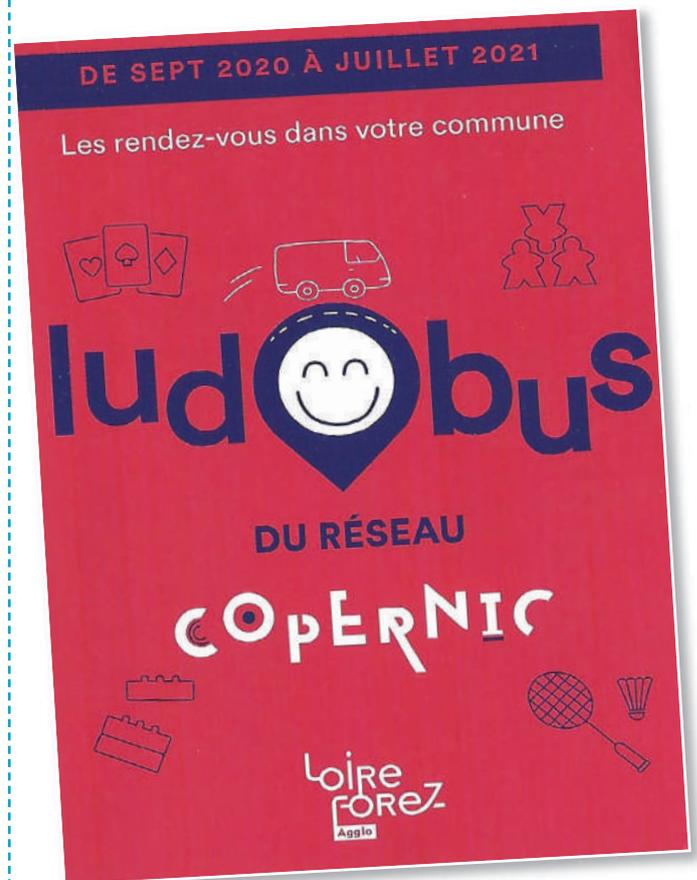
Horaires :

- Lundi de 10h à 11h uniquement pour les scolaires,
- Lundi de 15h30 à 17h00,
- Samedi de 14h à 15h.
- Pas de permanence pendant les vacances scolaires.

Les bénévoles :

Mme Elisabeth DEBARD, responsable
 Mme Marie-Jo NICOLLE
 Mme Chantal FRAISSE
 Mme Sylvie RUFFY
 Mme Ambre RUFFY
 Mme Yvette BRUNON

LE LUDOBUS DANS LA COMMUNE



Durant le premier semestre 2021, le ludobus stationnera sur la place de la mairie les mercredis suivants de 9h30 à 11h15 :

- 6 et 27 janvier
- 3 et 24 mars
- 28 avril
- 19 mai
- 9 et 30 juin.

Grace à une carte d'usager unique, vous pouvez emprunter l'un des 8000 jeux et jouets, mais aussi l'un des 300000 documents (livres, CD, DVD, ...) du réseau Copernic.

N'oubliez pas la fête mondiale du jeu le 28 mai 2021 (renseignements auprès des ludothèques).

En savoir plus :

www.mediatheques.loireforez.fr

Ludothèque de Montbrison :

04 26 54 70 36

ou ludothèques.copernic@loireforez.fr

ENTREPRISE BLEIN LIONEL 04 77 54 13 16

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE
 DEPANNAGE - ZINGUERIE - S.A.V.
 SALLE DE BAINS COMPLÈTE
 POËLE A BOIS - POËLE A GRANULES - POMPE A CHALEUR**

Isabelle RIVOLIER
 Art-thérapeute analyste

"S'exprimer pour se libérer, créer pour se révéler"

Thérapie individuelle, conjugale, familiale
 Art-thérapie & Psychothérapie analytique
 Médiations artistiques tous publics

www.atelierplaineitude.wixsite.com/home

07 66 10 50 86

28 Rue du Stade
 42600 Chalmat le Comtal
atelier.plaine.itude@gmail.com

Since 2013

Tour de France et Dauphiné

2020, année cycliste pour Chalain

Malgré la pandémie de Covid-19 qui a drastiquement réduit les activités culturelles et sportives, Chalain a accueilli deux des plus grandes courses cyclistes françaises : Le Critérium du Dauphiné et le Tour de France.

Le critérium, qui s'est déroulé du 12 août au 16 août, a traversé notre commune lors de sa première étape entre Clermont-Ferrand et Saint-Christo-en-Jarez (218,5 km) et qui a vu Wout Van Aert s'imposer au sprint.

Le Tour de France est passé par notre commune le 12 septembre, lors de la 14^{ème} étape entre Clermont-Ferrand et Lyon (194 km) remportée par Soeren Kragh Andersen.

Les spectateurs ont été nombreux à venir encourager les coureurs, notamment au rond-point de Fontannes visible lors de la retransmission de la course.

Lors de ces deux évènements, les coureurs sont passés sur notre commune par la D 496. Ainsi, plusieurs volontaires ont été en charge d'en sécuriser les accès et l'équipe municipale les en remercie.



VIANDE BOVINE SALERS

FERME GENEVRIER

VENTE DIRECTE A LA FERME
COMMANDE & RENSEIGNEMENTS :
06 73 04 01 57

ANIMAUX NES ET ELEVES
SUR L'EXPLOITATION

BRUN JEAN-PAUL
Agencement cuisine salle de bain

POUR TOUS VOS TRAVAUX
D'AGENCEMENT INTERIEUR

Agencement de salles de bain pour personne à mobilité réduite

RÉNOVATION SALLE DE BAIN
Travaux de Plomberie
Carrelage - Meuble

AGENCEMENT
Cuisine - Dressing
Pose de parquet

106 ROUTE DE L'ÉTANG DU BOIS | jeanpaul.brun@wanadoo.fr
42600 CHALAIN LE COMTAL | **06 84 77 58 50**

RENCONTRES À LA FERME

Encore une belle journée ensoleillée et réussie ce dimanche 29 septembre 2019 chez Elodie CHAPUIS et Alexandre THIVILLIER.

Dans le cadre des rencontres à la ferme, l'équipe de la FDSEA : Raphaël REYNAUD, président du secteur Montbrison Plaine, Elodie CHAPUIS vice-présidente et tous les membres, ont veillé à la bonne organisation de cette journée.

Dès 9 heures, les activités débutèrent avec la randonnée qui a comptabilisé 41 marcheurs. Puis sur toute la journée, visite guidée de l'exploitation avec la découverte de la filière viande, de la naissance à la commercialisation des bovins. Les enfants ont pu profiter de la mini ferme, de la structure gonflable et du concours du meilleur dessin. Tous sont repartis avec un lot.

380 repas ont été servis avec la dégustation des produits locaux : salade verte, saucisse, râpée, fromage, tarte aux fruits. Le café était offert à toutes les personnes qui ramenaient leur plateau et triaient leurs déchets.

Les nombreux visiteurs ont pu apprécier le marché des producteurs fermiers locaux : lentilles et steaks hachés, spiruline, miel, œufs, charcuterie, légumes et viande bovine étaient disponibles à l'achat.

Un concours a également été organisé pour deviner la pesée d'une laitonne «croisée Aubrac» (femelle de 11 mois de 368 kg). Les gagnants sont repartis avec un panier garni chacun. (cf photo)

Nous remercions les communes de Chalain-le-Comtal et de Sury-le-Comtal pour le prêt du matériel (tables, chaises, barnum,...) et la trentaine de bénévoles.

Elodie et Alexandre remercient également les visiteurs pour le respect des consignes de sécurité et le respect de la propreté des lieux.

Toutes ces petites attentions ont permis à tous de passer un excellent moment.



Nos agriculteurs s'occupent de nos chemins

Les promeneurs et les cyclistes auront sûrement remarqué que cet été, les chemins communaux non goudronnés ont fait l'objet d'une réfection.

Ce jeudi 27 août, plusieurs agriculteurs de la commune (Elodie CHAPUIS, Sébastien FRECON, Alain POMPORT, Pierre DUMOULIN, Hubert COTTIN et Vincent GENEVRIER) ainsi que d'autres volontaires ont, en coordination avec la mairie, effectué une réfection des chemins ruraux non goudronnés à l'aide de gravier financé par la mairie.

Cette action a pour but de maintenir notre réseau de chemins en bon état et de permettre ainsi à tout le monde d'en profiter tout au long de l'année.

Cette initiative sera reconduite en 2021, en une ou plusieurs fois au cours de l'année.

Toute personne souhaitant participer à l'entretien de la commune est la bienvenue et peut se signaler en mairie pour pouvoir être recontactée ultérieurement.

CENTRE ÉQUESTRE & PONEY CLUB



Du lundi au samedi De 9h à 19h
Le dimanche Sur réservation

1^{er} cours d'essai gratuit

- Poney-club, centre équestre
- Cours enfants, ados et adultes
- Cours baby poney dès 3 ans
- Ambiance chaleureuse et conviviale
- Club house équipé et chauffé



- Moniteurs diplômés
- Initiation à la compétition
- Balades, jeux, randonnées...
- Stages, anniversaires
- Ecurie de propriétaires

Rue des rameaux
42600 Chalain Le comtal
06 87 05 18 40
06 10 78 00 26
www.ecurie-bougault.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Lucien CHAPOT

Un engagement de plus de quarante ans au service de la commune.

Lucien Chapot a accepté de partager ses souvenirs lors d'un échange avec l'équipe municipale, accompagné de son épouse Anne-Marie.

Il a terminé sa mission en qualité de premier élu de Chalain-le-Comtal au printemps dernier. Il a cessé toute fonction à la mairie après les élections de 2020 et le rude épisode du confinement. Il laisse les clés de la maison à une nouvelle équipe, qui se renouvelle pour moitié.

Lucien est né à Montbrison en 1951. Il a vécu toute sa vie à Chalain. Il fréquente les écoles agricoles de Précieux et Mornand-en-Forez et obtient un CAP de conducteur, dépanneur en mécanique. A l'âge de 18 ans, travaillant dans l'exploitation agricole familiale, il prend la suite de ses parents, et effectue une année de service militaire à 21 ans.

Sollicité par le secrétaire de mairie et instituteur de l'époque Monsieur Douhèret, Lucien s'engage le 13 mars 1977 en tant que conseiller auprès de l'équipe de Jean-Raymond Peyron, Maire, et Valère Thomas, premier adjoint, il a alors 26 ans.

Cette même année, il épouse Anne-Marie Jacquemond, originaire de Saint-Paul-d'Uzore.

En mars 1983, Lucien poursuit un autre mandat en qualité de deuxième adjoint auprès de Valère Thomas, élu Maire. Il devient ensuite premier adjoint le 17 mars 1989. Il assure aussi une période d'intérim, en 1995. Et c'est en 2001 que Lucien est élu Maire. Son mandat sera renouvelé en 2008 et 2014, avec des résultats toujours très honorables.

Sa carrière municipale est restée ininterrompue de 1977 à 2020, soit durant 43 ans : quatre mandats de conseiller ou adjoint, et trois mandats de maire. Quelques années auparavant son père, Denis Chapot avait lui-même fait partie du conseil municipal de la commune.

Lors de son premier engagement communal, la commune comptait environ 360 habitants, avec une vie associative encore plus active que maintenant. Il se souvient des jeux inter-villages qui mobilisaient une grande partie de la population.

Lucien évoque les projets et travaux importants des sept mandats

Dans les années 80, un remembrement local de tout le bas de la commune (environ un tiers) de 600 hectares pour la construction de l'autoroute A72, mise en service en 1985, avec la suppression d'une exploitation agricole. Ce remembrement a permis le financement et la réalisation de nombreux travaux. Le rôle de médiateur du maire a ici été très important, entre les habitants, les agriculteurs, la société d'autoroute et le syndicat de défense de l'époque. En 1980, ce fut l'aménagement de la Cure.

En 1988-1989, alors qu'il ne restait plus que deux élèves sur la commune de Grézieux-Le-Fromental, et que des fermetures de classes s'annonçaient, Valère THOMAS et Jean-Marc FARJON, Maire de GREZIEUX, ont porté le projet de la création du RPI (Regroupement Pédagogique



Intercommunal), en conservant deux classes à Chalain et une classe à Grézieux. Les subventions à l'époque ont permis de sauvegarder la vie scolaire des deux communes. En 1995, la construction de la nouvelle mairie, telle que nous la connaissons aujourd'hui fût un immense chantier pour une petite commune : achat du terrain, démolition de l'ancienne mairie, construction de la nouvelle mairie et de logements locatifs attenants.

A partir de 2001, Lucien a tout mis en œuvre avec ses conseillers municipaux, pour doter notre commune d'équipements nécessaires grâce à des investissements ciblés et raisonnés : salles des fêtes, école, équipements sportifs, ...





Remise de Médaille
du Sénat en février 2020

Les événements marquants

Lucien se souvient de tous ces événements marquants qui ont jalonné ses mandats : comme le drapeau européen offert par Madame la Sous-Préfète, mais aussi la procédure administrative concernant la carrière du cimetière accordée par le tribunal, les importants enjeux financiers du PLU où le dialogue devient parfois difficile avec les administrés...

Lucien évoque également l'avortement des projets d'élargissement de la départementale 496 et du centre d'enfouissement en limite de Chalain et Grézieux, qui ont permis à notre commune de conserver son caractère rural.

Les événements climatiques s'abattant sur la commune ont également marqué l'ancien maire : la neige de 1982, la tempête de 1999, les inondations de 2003 à Fontannes, la crue de la Loire en 2008, l'orage de grêle du 6 août 2013, ...

Les habitants de la commune se souviennent de l'investissement personnel de Lucien au déneigement des routes de la commune, des voies d'accès aux habitations...

Mais le plus grand regret de Lucien est la perte du dernier commerce de la commune en 2012 : le café-épicerie-restaurant.

Les Rencontres

Ces 43 années de mandats municipaux ont permis à Lucien de côtoyer de nombreuses personnes avec lesquelles il a toujours eu d'excellents rapports tout au long de ses mandats. Il a rencontré des personnalités politiques marquantes, comme Pascal Clément ou Christian Jacob qui se sont déplacés dans notre commune, sans oublier tous les conseillers généraux, départementaux, sénateurs, députés et Présidents de la communauté d'agglomération. Il nous précise ses liens de proximité et d'amitié avec Valère Thomas. Lucien souligne la grande confiance au quotidien accordée avec ses conseillers, en témoigne l'absence quasi-totale de démission au cours des mandats de la part des élus. Il régnait une excellente ambiance au sein des conseils. Il souligne la qualité de la relation de travail avec Joëlle Royon, secrétaire de mairie depuis 1986 ainsi que le lien particulier avec l'ensemble du personnel communal. Lucien a su développer un esprit d'équipe.

Au final, de l'entretien accordé par notre ancien Maire, on retient une carrière professionnelle d'exploitant agricole intégralement réalisée sur la commune de 1969 à 2011, mais surtout une vie dévouée à un village. Considéré comme un exemple de bon agriculteur, d'homme juste, loyal et

dévoué, Lucien se retire de ses fonctions de Maire. La commune de Chalain-le-Comtal est reconnaissante de son investissement même au-delà des fonctions d'un simple Maire, rendant de multiples services à ses administrés.

Lucien nous précise que toutes ces années ont été très enrichissantes humainement et socialement. Il a appris la patience, dans sa fonction face aux lenteurs de l'administration. Il a observé l'évolution des compétences déléguées à Loire Forez Agglomération, réduisant les champs d'actions de la commune, mais indispensable pour son bon fonctionnement, du fait du désengagement des services de l'Etat.

Aujourd'hui, la population de la commune est de 719 habitants, elle a doublé en 43 ans. Il s'agit d'une croissance maîtrisée permettant de conserver une commune rurale et majoritairement agricole.

Lucien, souvent absent de la maison, dans une course continue entre le travail et les responsabilités, n'oublie pas son épouse, qui a toujours été très présente à la maison, ainsi que sur l'exploitation. Anne-Marie, qui a toujours été engagée dans la vie associative, (comité des fêtes, bal des amis, préparation aux baptêmes, préparation de funérailles, correspondante de presse...), nous précise « Souvent il (Lucien) m'aidait à commencer le travail et il partait rejoindre ses fonctions d' élu (...) ou je commençais le travail et il arrivait (...) pour le travail de la ferme ». Sans ce soutien, Lucien avoue volontiers qu'il n'aurait pas pu endosser les fonctions et responsabilités de Maire.

Et aujourd'hui...

«*Et si c'était à refaire ?*» A cette question Lucien répond sans hésitation : «*On recommencerait !*»

Aujourd'hui, le quotidien de Lucien lui permet de prendre plus de temps pour lui et sa famille. Il évoque ses nouvelles activités, la chasse, la marche. Il lui est plaisant, ainsi qu'à son épouse, de se retrouver pour partager des moments familiaux et de convivialité.

Il n'a pas de regret d'avoir passé la main, et souligne que son départ est volontaire.



Passation des clés
de la Mairie

POÈME

Confinement ?

Début 2020, le monde entier est accablé d'un virus inconnu.

Soudain, des termes inhabituels résonnent à nos oreilles : pandémie, gestes barrières, gel, masques, distance, attestations, couvre-feu, ...

Les hôpitaux sont bondés, les élèves restent à la maison.

Les infirmières débordées, les parents sont mis à contribution.

Les actifs sont inquiets, certains choisissent le télétravail.

Artisans, commerçants, chefs d'entreprise risquent la faillite.

Le gaulois est râleur et ne cesse de se plaindre. Pourtant :

Quelle chance de vivre dans notre village au cœur de la plaine du Forez !

Les chemins sont nombreux et variés pour notre sortie quotidienne

Pendant que des victimes sont sous oxygène

Quelle chance avons-nous d'habiter à la campagne, d'avoir un jardin

Alors que des familles sont confinées dans des immeubles

Quel soulagement de communiquer par téléphone pour prendre des nouvelles

Des personnes isolées ou celles confinées en EHPAD

Vivement que nous abandonnions nos masques et retrouvions la liberté !

Pour étreindre nos proches, se réunir entre amis, fêter anniversaires, mariages, ...

Nous avons compris que ce n'est pas l'apparence qui compte, mais l'amour que nous manifestons à notre prochain, nos actions bienveillantes, un regard, un sourire, ...

Une chalainoise retraitée

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes appelle au maintien de la vigilance

Les comportements de chacun ont un impact sur la protection des personnes fragiles. Les proches sont potentiellement porteurs de l'infection et peuvent la transmettre sans s'en rendre compte. C'est pourquoi il est indispensable de respecter strictement les mesures barrières : porter un masque lors des rencontres, respecter une distance physique, se saluer sans se serrer la main, ne pas s'embrasser, et se laver fréquemment et rigoureusement les mains.



Hommes • Femmes • Enfants

Sylvicoiff

Coiffeuse à domicile
sur Rendez-vous

Tél. 06 74 95 09 08

42600 Chalain le Comtal

**CHAPE LIQUIDE
CARRELAGE**

DREVET GRÉGORY

CHALAIN LE COMTAL

Port 0615925386 Tel 0477581628

TENNIS CLUB CHALAINOIS 2019/2020

LE TCC EN DECLIN ?

2019 : Le nombre de licenciés au Tennis Club Chalainois se réduit. Gaspard PLOTON réussit à conserver quelques élèves dans son école de tennis.

Par contre, les soirées à thème font le plein de la salle des fêtes (soirée dansante tartiflette et Saint-Patrick).

2020 : Le président Nicolas REUTER donne sa démission suite à son déménagement. Le TCC le remercie vivement pour toute son implication dans la vie du club. Un nouveau bureau est constitué avec Jean-François MONTAGNE (président), Nathalie BOUILLIN (secrétaire), Sophie DEVIN (trésorière), Diégo MARTINEZ, Christophe RIEU, Ludovic CHERBUT et Gaspard PLOTON.

La crise sanitaire nous contraint à une activité plus que réduite mais c'est avec un nouveau souffle que nous aborderons l'année 2021.

Restez prudents.

GUIDON CHALAINOIS

ASSOCIATION LOI 1901

Notre association regroupe les passionnés de quad principalement, mais aussi motos tout terrain, 4*4, voitures anciennes, motos de route.

Son activité principale actuellement reste le circuit, sur le terrain mis à la disposition par l'équipe municipale que nous remercions.

Cette année, très particulière en raison de la COVID-19, a permis malgré tout à un certain nombre d'initiés et de passionnés de venir se faire plaisir. Nous constatons un nombre croissant de très jeunes pousses qui très jeunes viennent s'initier.

Dès que cela nous sera possible, une réunion sera organisée afin de consolider les bases de notre association et l'élire un nouveau bureau.

Nous vous souhaitons une excellente année 2021 en espérant que celle-ci nous permette de retrouver nos libertés.



LES CLASSARDS

Tout d'abord, nous avons repris cette tradition chalainoise "Les conscrits" début juillet 2019. Nous avons fait tout notre possible afin d'attirer le maximum de jeunes de la bonne tranche d'âge (2001 à 2003).

Nous avons décidé de faire les conscrits sur 3 ans car nous sommes peu nombreux en tant qu'adolescents dans la commune.

Un bureau a donc été établi lors de notre première rencontre. Avec :

PRÉSIDENT : DE MARINIS Aurélien
et COMMEAT Alexis

SECRETARE : MICHEL Cléa

TRESORERIE : MICHEL-LATOUR Elia

MEMBRES : FRECON Théo / MARTINEZ Loïc et
Alexis / OLAGNON Marine / RUET Matéo /
VIALLA Dimitri / CHANUT Johan /
RIOU Tommy / RIEU Tom.

Nous sommes un groupe de 13 personnes.

Nous avons pu réaliser 2 activités. La 1^{ère} fut HALLOWEEN fin octobre 2019 puis la 2^{ème} a été le marché de Noël en décembre 2019 également.

Nous n'avons malheureusement pas pu réaliser la fête de notre village ni d'autres activités déjà programmées, au vu de la situation sanitaire. Nous n'avons pas voulu prendre de risque. Nous ne voulions pas nous contaminer les uns les autres. Nous étions sur une bonne dynamique, avec des membres motivés, mais nous avons été coupés par l'actualité.

2020 a été une année plus que calme, c'est bien dommage... !

Dès que la situation le permettra, nous espérons revenir au plus vite !

FOOTBALL CLUB BOISSET CHALAIN

Voici les dates des manifestations du FCBC pour l'année 2021 :

- 21/02/21 LOTO à Boisset
- 25/04/21 VIDE GRENIER au stade de Boisset
- 05/06/21 CONCOURS PÉTANQUE au stade de Boisset

Vie associative

ANIMA MUNDI

ASSOCIATION LOI 1901 - PRÉSIDENT ; ERIC FAYOLLE

Cette année 2020, notre association, qui assure des cours d'éducation canine, pour toutes les races, au lieu-dit "Le Landar", mais également des « permis de détention » pour les chiens de catégorie avec l'agrément de Mr Eric Fayolle, a vu son année écourtée pour les compétitions et les entraînements suite aux différents confinements, que nous avons tous subis. Cependant quelques chiens ont pu s'illustrer sur la scène internationale, dont Obut et Opale du Pavillon du Chinois, jeunes Bergers Allemands qui ont brillé sur les rings de beauté et également validé leurs épreuves de sélection. Félicitations au propriétaire et éleveur, Monsieur Jean-Luc Guillot.

Nous avons également fait un partenariat avec la délégation Loire de la CCBA (Club Chien Berger Allemand), le club national et nous, avons tous les premiers samedis du mois un entraînement spécifique pour cette race qui attire de plus en plus de personnes.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2021, en espérant que celle-ci nous laisse profiter de nos passions.

Eric Fayolle



LA BOULE JOYEUSE CHALAINOISE

En l'an 2020, la boule Chalainoise a subi les aléas du covid-19.

Seuls les jeux de boules ont été ouverts aux adhérents en période de déconfinement.

Tous les événements prévus ont dû être annulés, nos cuistots se sont retrouvés au chômage partiel et attendent avec impatience le bonheur de retrouver les fourneaux.

Le Président Michel GIL et son bureau programmeront les animations 2021 sitôt l'épidémie maîtrisée.

Michel GIL remercie l'ensemble des adhérents pour leur compréhension et leur souhaite une bonne et meilleure année 2021.

Contact : 04 77 76 16 84

Photos archives 2019



LE SOU DES ÉCOLES

Le Sou des Ecoles est une association loi 1901 constituée de parents d'élèves bénévoles qui ont à cœur d'améliorer le bien-être scolaire des enfants.

La participation au Sou des Ecoles qui peut être régulière, avec ou non l'intégration du Bureau ou ponctuelle et de diverses manières, permet l'organisation de manifestations mais aussi de ventes à distance dans le but de collecter des fonds.

Il est important de rappeler que les bénéfices sont reversés aux enfants par le biais d'achat de matériels, de jeux de cour..., de participation financière aux projets pédagogiques (voyages, sorties, Usep...), sans oublier le spectacle de Noël avec le passage du Père Noël ou encore le barbecue offert lors de la fête de l'école.

Au cours des dernières années, le Sou des Ecoles a proposé de nombreuses manifestations parmi lesquelles nous pouvons citer :

- une bourse aux jouets,
- une fête du jeu,
- une matinée «tripes»,
- une marche (en mode course d'orientation grâce au geocaching pour la rendre plus ludique),
- un marché de Noël,
- le défilé du Mardi Gras et ses célèbres lampions,
- sans oublier les incontournables : spectacle de Noël et fête de l'école.

Le Sou des Ecoles propose également au cours de l'année des ventes à distance qui peuvent être :

- une vente de pizzas (et le pizzaiolo est chalaisinois !),
- une vente de sapins de Noël (généralement en provenance de la pépinière Grange),
- une vente d'huitres directement en provenance du producteur,
- une vente de brioches de la Boulangerie-Pâtisserie Dupin,

Enfin, le Sou des Ecoles s'associe aux manifestations communales et intercommunales quand cela est possible comme lors des commémorations du 11 novembre ou encore de la journée Téléthon.

La crise sanitaire actuelle ne nous permet pas pour l'instant d'envisager des manifestations ; en revanche, les ventes à distance sont maintenues ainsi que le cadeau du Père Noël.

Nous espérons néanmoins que d'ici à la fin de l'année scolaire le fonctionnement de l'association puisse revenir à la normale.

Et plus que jamais le Sou des Ecoles a besoin de VOUS parents.

*Anne-Sophie Defabianis et Emilie Roquet,
co-présidentes*

BAL DES AMIS

Cette année 2020 étant exceptionnelle, nous revenons sur 2019. Notre troisième thé-dansant a eu lieu en octobre comme d'habitude. Ce sont 83 personnes qui ont passé un agréable après-midi au son des accordéons de la famille Gatte. Une tombola était organisée et nous remercions nos donateurs. Le résultat de cette rencontre a permis de verser la somme de 1000 euros à l'ADAPEI de la Loire. Une petite réception a eu lieu au local des boules pour la remise du chèque à Louise et Jacques Contrino, membres actifs à l'ADAPEI. Nous espérons vous retrouver en 2021 si les conditions sanitaires nous le permettent.



ÉVÉNEMENTIELS
Pour vos soirées Privées,
Anniversaires, After...
Don Peppino vient chez vous !
(sur réservation)

À DÉCOUVRIR
La pizza du mois
sur ou au camion

OÙ NOUS TROUVER ?

- LE LUNDI - De 17h30 à 21h
Chalais d'Uzore
- MARDI - SAMEDI - De 17h30 à 21h
Chalais-le-Comtal - Place de la Mairie
- LE MERCREDI - De 17h30 à 21h
Champdieu
- LE JEUDI - De 17h30 à 21h
Pralong
- LE VENDREDI - De 17h30 à 21h
Boisset les Montrond

Don Peppino
Camion
06 17 25 50 02

PIZZA À EMPORTER
DON PEPPINO
06 17 25 50 02
WAP - C. LEBLANC - G. BOUTIER

Vie associative

COMITÉ DES FÊTES

L'année 2019 du Comité des Fêtes a été riche en événements, et s'est clôturée par un second marché de Noël exceptionnel : une trentaine de créateurs ou producteurs locaux s'était donné rendez-vous à la salle des fêtes. Le succès a été là et les habitants ont pu acheter, goûter sans modération.

Pendant une journée entière la magie des fêtes de fin d'année a opéré au-dessus de notre village. L'arrivée du Père Noël de Chalain-le-Comtal sur son mini-traineau conduit par son mini-poney a fortement marqué les esprits mais surtout a fait le bonheur des petits et des grands.

L'année 2020, quant à elle, aura été complètement chamboulée et de ce fait les diverses manifestations prévues : soirée théâtre, videgreniers, fête du village, marché de Noël n'ont pas pu égayer Chalain.

Année atypique, décisions inaccoutumées. Nous avons dû, afin que l'association ne soit pas mise en sommeil, organiser comme chaque année notre assemblée générale. Habituellement ce rendez-vous est ouvert à l'ensemble des habitants de notre beau village. Exceptionnellement, nous l'avons faite par e-mail et uniquement entre les membres actifs de la saison 2020.

Tous les bénévoles ont répondu présents pour une nouvelle année et le Bureau a été réélu à l'unanimité.

Toutefois, soyez rassurés le Comité est preneur de toutes les bonnes volontés. Si vous êtes donc intéressés pour faire partie de cette solide et jolie équipe, vous pouvez dès à présent contacter une des deux présidentes :

Nathalie RIEU **06.82.03.90.21**

ou Bénédicte MICHEL **06.11.80.43.17**.



L'objectif 2021 du Comité des fêtes est simple mais efficace : réunir le village, se retrouver ou se découvrir... Nous espérons que nous n'aurons pas de nouveau une année blanche. Nous croisons les doigts pour que la situation sanitaire s'améliore et nous permette enfin de refaire vibrer notre village.

Nous tenions à travers ce petit mot, rendre hommage à deux anciens membres qui nous ont quitté cette année : Georges Dumoulin dit Geogeo et Françoise Maissonny dit la Grande. Leur sourire, leur bonne humeur, leur bienveillance étaient leur marque de fabrique. Au fil des années, ils ont contribué aux succès du Comité des Fêtes. Une chose est sûre, ils resteront dans nos esprits mais surtout dans nos cœurs.

En attendant de tous se retrouver, prenez soin de vous et de vos proches. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

*La «bise» chalainoise chaleureuse
et sympathique.*

SAS GOURGAUD Père et Fils

Saint André le Puy - 04 77 54 82 81



A votre service
depuis
1980



Paysagiste - Création de jardins
Aménagement de Villa

Terrassement - Viabilisation - Piscine
Assainissement Non Collectif - Puits

«LES AMIS DE NOTRE-DAME-DES-ANGES»

En cette année 2020, malgré les confinements dus au coronavirus, les travaux à la chapelle ont avancé. Les sols de la chapelle étant en ciment, l'humidité piégée en sous-sol remontait par les murs et détériorait les peintures murales. De gros travaux ont été mis en œuvre par l'entreprise chalainoise SARL MOULIN-CHARTIER :

- Démolition de la chape en ciment,
- Décaissement du sol,
- Réalisation d'un hérisson de galets avec drain perforé pour assainir le sol et laisser respirer les pieds des murs,
- Coulage d'un béton en chaux,
- Pose de tomette terre cuite sur chape à la chaux.

Suite à ces travaux d'assainissement, les trois murs de la nef ont été rénovés et peints à la chaux.

Il nous restera la rénovation des peintures du chœur mais j'ai bon espoir que celles-ci seront terminées pour la procession du 14 août 2021.

Notre association «les amis de Notre-Dame des Anges» a été créée en 2011. La chapelle est la fierté de notre village. En dix ans nous l'avons remis debout, grâce à vous, bénévoles, donateurs. MERCI. Les familles pourront revenir avec leurs enfants, comme autrefois, prier «Notre-Dame des Anges».

Une visite s'impose. Ces travaux ont un coût financier, aussi nous adressons un appel à vos dons. Les dons aux œuvres d'intérêt général ou d'utilité publique (dont notre chapelle) sont déductibles des impôts à hauteur de 66%, bonne occasion pour réduire vos impôts. N'oubliez pas de visiter notre site internet : www.notredamesdesanges.fr : sur ce site vous découvrirez les travaux réalisés avec les commentaires des professionnels et photos à l'appui.

Il est à rappeler qu'un tableau de Notre-Dame des Anges représente notre diocèse dans la crypte de la Basilique à Lourdes.

Renseignements au **06 89 93 52 12**



**EXTRACTION DE SABLES ET GRAVIERS • CARRIÈRES DE ROCHES DURES
BETON PRET A L'EMPLOI**

**42210 MONTROND-LES-BAINS
Tél. 04 77 54 41 68**

Vie paroissiale

LA PAROISSE EST À VOTRE SERVICE

En ce début d'année, au nom de la paroisse Saint-Joseph-des-bords de Loire, je souhaite à tous les habitants de la commune une bonne et sainte année 2021.

La paroisse Saint-Joseph-des-bords-de-Loire c'est d'abord de nombreux bénévoles qui donnent de leur temps pour se mettre au service des habitants. Sans eux, la paroisse ne pourrait pas vivre. Merci à eux !

Sur la paroisse nous avons aussi la chance d'avoir deux salariés à mi-temps : Véronique VILLARD pour la coordination de la paroisse et Claire CARAVANO pour la catéchèse des enfants, ainsi que quatre prêtres qui sont en mission sur les 14 villages que compte la paroisse : Frédéric VILLIER, Jean-Baptiste BUCHET, Patrick FRENAY, et Jean MAZENOD qui assurent les messes le dimanche.

Que ce soit pour accompagner les parents pour le baptême de leurs enfants, que ce soit pour aider les enfants à découvrir la vie chrétienne à travers la catéchèse, que ce soit pour célébrer les messes du dimanche ou en semaine, que ce soit pour accompagner des adultes qui demandent à être baptisés ou à faire leur 1^{ère} communion, que ce soit pour visiter les personnes seules ou les personnes malades, que ce soit pour soutenir les familles en deuil, nous sommes tous à votre service.

Une paroisse ne vit pas pour elle-même, mais pour les autres. Alors, en cette nouvelle année, si vous en avez besoin, n'hésitez pas à nous contacter.

Père Frédéric VILLIER, curé de la paroisse.

Responsable relais : Marie Rose ROUX - Tél. 04-77-76-10-81

Responsable funérailles : Anne Marie CHAPOT - Tél. 04-77-76-12-03
Bénévole : Nicole FRECON

La maison paroissiale se situe à Montrond-les-Bains, 145 rue de l'église
Tél. 04-77-54-41-26 - Mail : par.st.joseph@wanadoo.fr

 **EIFFAGE**
ROUTE

Rue François Coli - B.P. 96
42162 ANDREZIEUX-BOUTHEON Cedex 2
Tél. : 04.77.55.55.00
Fax. : 04.77.55.72.49

**TRAVAUX DE VOIRIE - V. R. D.
SOLS INDUSTRIELS ET SOLS SPORTIFS
ASSAINISSEMENTS**


**FIOUL
DUTRIEUX**
Nettoyage cuve

BP 241 • 42170 SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT
Tél. 04 77 36 49 06 • Fax 04 77 55 08 98
dutrieux.st-just@wanadoo.fr

MARBRIERIE *Laveille-Quet*
MONTBRISON



*Réalisation de tous
travaux funéraires.
Grand choix
de fleurs artificielles*

24 Chemin de Chézieux - Zone Artisanale de Chézieux
42600 MONTBRISON - 04-77-58-28-48
Nouveau site internet : www.marbrerie-laveillequet.fr

*Plusieurs milliers
de plantes
à découvrir dans
nos serres !*

Rue des vignes
42600 MONTBRISON
Tél. : 04 77 58 24 76

Du 1^{er} Mai au 15 Juin
Portes Ouvertes tous les jours
Dimanches et jours fériés compris

E^{ts} HORTICOLES
VERNET
PRODUCTEUR

GÉRANIUMS
PLANTES À MASSIFS
SUSPENSIONS ...

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- ◆ La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- ◆ La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- ◆ La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.



Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- ◆ Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- ◆ Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).



LA CHASSE

Et si on expliquait ce qu'est la chasse ?

La chasse est avant tout, un loisir, une passion, un sport. Il s'agit sans doute du plus ancien de nos loisirs, pratiqué longtemps en France par la noblesse, il s'est démocratisé après la révolution.

Cette activité a depuis, beaucoup évolué dans ses pratiques, avec au fil des années la mise en place d'une réglementation très restrictive, mais elle a su garder cette magie, partagée entre chasse moderne, protectrice, respectueuse de la nature et pratique ancestrale où l'être humain ressent encore cette envie de cueillir pour se nourrir.

Tantôt considérés comme écologistes au vu de leurs connaissances empiriques de la faune sauvage, ou comme sauveurs contre les animaux dévastateurs des cultures ou de la forêt ou encore comme des « barbares » par la mise à mort des animaux que les écrans ont transformé en douces peluches inoffensives, les chasseurs se situent en permanence entre le marteau et l'enclume.

Durant ces quarante dernières années, la pratique de la chasse a dû s'adapter.

Dans les années d'après-guerre, le petit gibier (lièvre, perdrix, lapin...) était très abondant et les chasseurs étaient avant tout des cueilleurs. La réglementation était simple : une date d'ouverture et une date de fermeture suffisaient à organiser les prélèvements d'animaux en surnombre tels les lapins de garenne qui pouvaient dévaster entièrement des parcelles de culture. Puis, sont venues des maladies virales qui ont décimé ces populations et l'évolution galopante de l'agriculture intensive qui a modifié les habitats favorables à la petite faune. Parallèlement à cela, les forêts ont été délaissées de tout entretien, ce qui a favorisé la progression du « grand gibier » sangliers, chevreuils...

Evolution des pratiques

Les chasseurs ont dû s'organiser pour chasser différemment, en battue (en groupes avec des personnes postées et des rabatteurs), seule méthode efficace pour limiter les populations de sangliers qui ont progressé de façon exponentielle et qui occasionnent des dégâts aux cultures (prairies, maïs et céréales).

Ce mode de chasse en groupe, le plus répandu aujourd'hui ne bénéficie plus de l'image traditionnelle du grand père qui partait seul avec son chien. Les règles de sécurité indispensables aujourd'hui, ont couvert les épaules des chasseurs de vêtements fluorescents qui les rendent visibles aux yeux de tous, dans les campagnes.

Evolution de leur implication dans la gestion des territoires

Parallèlement, pour combler la dégradation des habitats, les chasseurs portent financièrement et humainement de nombreuses actions de préservation de l'environnement, telles que les plantations de haies, le curage des mares, l'implantation de cultures diversifiées, l'ouverture des milieux, l'entretien des chemins...

Des valeurs fortes

A l'heure où la société est individualiste, les chasseurs quant à eux partagent de vraies valeurs de convivialité et animent les villages. Ils font preuve de patience, d'écoute et d'observation, autant de notions en perte de vitesse aujourd'hui.

Contact presse : Mme Sandrine GUENEAU-AUDIN

☎ 06-71-27-03-28

✉ fede.chasseur42.dir@orange.fr

FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS (Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire), vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr
- En téléchargeant l'application mobile «Frelon Asiatique»

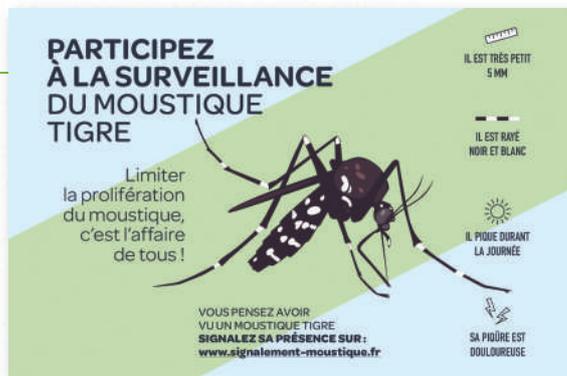
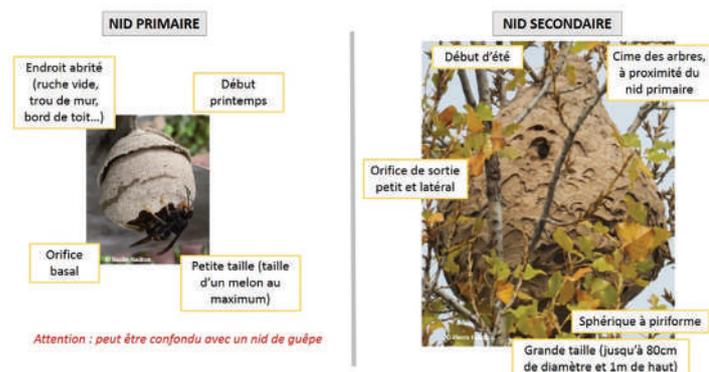
2019 : Une baisse du nombre de nid découverts

Sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2019 est de 682 contre 1360 en 2018.

Dans la Loire, 7 nids découverts en 2019 contre 17 en 2018.

Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été défavorables au prédateur. Malgré tout, le frelon asiatique continue sa progression.

Section apicole GDS Auvergne Rhône-Alpes



Aedes albopictus, dit «le moustique tigre», est originaire d'Asie et se distingue par sa coloration contrastée noire et blanche.

Progressivement implanté dans l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Loire, le Puy-de Dôme, le Rhône, la Savoie et la Haute-Savoie depuis 2012, il peut être vecteur de maladies comme le zika, la dengue et le chikungunya.

Ensemble, luttons contre son implantation !..

Le moustique tigre, vecteur potentiel de ces maladies, est présent dans notre région depuis 2012. Il y a donc un risque de circulation de ces maladies à la suite de l'introduction du virus par un voyageur malade : le moustique tigre se contamine en le piquant et devient ainsi capable de transmettre la maladie dans le proche voisinage en piquant des personnes saines.

Il va piquer principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule.

Si et seulement si il est contaminé, le moustique tigre peut transmettre la dengue, le chikungunya ou le virus du zika.

Pour lutter contre sa reproduction, il faut supprimer les lieux de ponte et de repos par des gestes simples !

Les produits anti-moustiques (insecticides, répulsifs) ne suffisent pas.

- **Supprimer** les gîtes larvaires potentiels, c'est-à-dire supprimer toute eau stagnante au domicile et autour, entretenir les espaces extérieurs, évacuer les feuilles mortes.
- **Vider** les vases, les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide.
- **Supprimer** ou vider régulièrement les petits récipients pouvant contenir de l'eau dans les jardins.
- **Couvrir** les bidons de récupération d'eau de pluie pour les rendre inaccessibles aux moustiques (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs.
- **Prévoir** une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières et les curer pour veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie.
- **Ranger** à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau : pneus, bâches plastique, jeux d'enfants, mobilier de jardin, pieds de parasols...

Le moustique tigre se développe surtout en zone urbaine et péri-urbaine, dans des petites quantités d'eau, et se déplace peu au cours de sa vie (100 mètres autour de son lieu de naissance). Ainsi, la destruction par tous de ses gîtes de reproduction afin de limiter les nuisances liées à ses nombreuses piqûres est essentielle.

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. **Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage.**

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS : VEILLENZ À LA SÉCURITÉ DE VOTRE FACTEUR

L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne Rhône-Alpes. La plupart du temps, ces morsures sont imputables à des chiens réputés gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque, qui engage leur responsabilité pénale.

Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en toute sécurité, la Direction Exécutive Auvergne Rhône-Alpes vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postal :

- Une boîte aux lettres accessible, à l'extérieur de votre propriété (il ne faut pas que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou un grillage).
- Une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété.

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.





**JUSQU'À
-45%**

Véhicules neufs

XAVIER BEAL
04 77 76 48 78 - cargom.fr
OCCASIONS RÉCENTES TOUTES MARQUES

ICI VOTRE CARTE GRISE



10 min
EXPRESS

SOCIÉTÉ AGRÉÉE
PAR LA PREFECTURE

HABILITATION 196947

Mialthe

CONSEIL & COURTAGE

L'expert de la protection sociale pour particuliers et professionnels

Mutuelle • Prévoyance • Retraite
• Epargne • Assurances de prêt

David Mialthe

COURTIER EN ASSURANCE

68, Route de l'Etang du Bois
42600 Chalain-le-Comtal

mialthe.courtage@groupesofarco.com
Tél : 06 84 33 66 01

membre  sofarco

Vie Scolaire

L'année 2019-2020 sera historique : touchés de plein fouet par une pandémie mondiale, nous avons dû nous adapter dans l'urgence et trouver des solutions pour maintenir l'instruction à distance, une éducation à domicile durant les 2 mois et demi de confinement général.

C'est désormais une nouvelle année scolaire qui a débuté et les enfants ont repris le chemin de l'école. Le virus circule toujours et le protocole sanitaire est appliqué soigneusement pour la sécurité de tous. Malgré toutes ces nouveautés, les élèves se remettent au travail : ils réapprennent leur métier d'élève, à vivre ensemble, à se concentrer sur les connaissances scolaires.

Malgré la COVID-19, les projets scolaires vont bon train !

Pour les élèves de CP jusqu'au CM2, les cours de natation débutent de décembre à fin janvier à la piscine de Montbrison. Les élèves de CM sont à nouveau inscrits à l'USEP ; ils ont commencé l'année avec les CE par un module RANDONNÉE qui leur a permis de savoir se repérer sur les chemins de Chalain et Grézieux. Au cours des séances d'entraînement, ils ont pu parcourir jusqu'à 9 km, et même 13 km pour les CM avec une pause pique-nique bien méritée à l'étang de la Cotille. D'autres rencontres avec d'autres écoles du secteur devraient avoir lieu au printemps.

Par ailleurs, au retour des vacances de la Toussaint, en lien avec l'actualité, les élèves ont travaillé autour de la Liberté, avec des albums, des travaux d'art plastique, des ateliers d'écriture ... pour apprendre la liberté d'expression et le respect des valeurs de la République. Ce travail a donné lieu à une exposition colorée des réalisations des enfants, au portail de l'école de Chalain le vendredi 6 décembre et pendant tout le week-end.

Sinon, un gros projet autour des «chemins de la mémoire» aura également lieu à partir du mois de mai pour les CM. Si l'inscription est validée, ils devraient également passer une journée à St-Etienne ; des activités autour de la mémoire de la 2^{de} Guerre Mondiale (randonnée, rencontre de témoins, ateliers...) leur seront proposées. Pour les maternelles, un projet autour des animaux de la ferme devrait voir son aboutissement avec une visite de la ferme pédagogique de Boisset-Lès-Montrond d'ici la fin de l'année scolaire. Enfin les CE travaillent avec Loire Forez Agglo autour des déchets avec un animateur qui viendra en classe leur faire vivre le parcours d'un déchet. Il y aura aussi une journée de sorties au centre de tri de



Firminy et au centre d'enfouissement de Roche-la-Molière.

Enfin, l'an passé, le projet de classe transplantée de 3 jours à Paris n'a pas pu avoir lieu en raison du confinement. Cette année, nous ne perdons pas espoir de pouvoir proposer à nouveau une sortie en dehors de notre RPI pour les élèves de CE et CM. Aller à Paris n'est pas possible, même d'ici la fin d'année scolaire. Toutefois, nous avons la chance d'habiter un beau département... Selon l'évolution de la situation sanitaire, nous verrons s'il nous est possible de mettre au jour un nouveau projet.

En attendant, l'ensemble de l'équipe du RPI vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

MOT DE REMERCIEMENTS à Mme BOURRAT, Directrice, à l'occasion de son départ, le 5 juillet 2019

C'est avec une certaine émotion que je me joins à vous tous ici réunis pour saluer le départ de notre Directrice, Ingrid, mutée sur la commune de COTTANCE, dès la prochaine rentrée scolaire.

Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous présenter nos remerciements pour l'excellent travail que vous avez fourni, pendant ces treize années dans notre commune, et qui a permis à de nombreux enfants de poursuivre normalement leur scolarité.

Nous sommes tous un peu triste de vous voir partir mais c'est votre choix.

Nous savons que la mutation qui vous attend correspond à un vœu de votre part.

Nous vous souhaitons de poursuivre votre métier avec le même talent dont vous avez fait preuve jusqu'à présent pour instruire nos enfants.

Avant de lever nos verres pour égayer cette petite cérémonie d'adieu, permettez-moi de vous offrir un petit cadeau de départ que vous garderez en bon souvenir, je l'espère, des habitants de Chalain-le-Comtal.

Lucien CHAPOT



Nouvelle équipe pédagogique en place





Une équipe de bénévoles à votre écoute

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose l'ADMR pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux.

L'ADMR « de la plaine » c'est 7 bénévoles, 55 salariés, 429 clients

**ENFANCE
ET
PARENTALITÉ**

**ENTRETIEN
DE LA
MAISON**

**SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS**

**ACCOMPAGNEMENT
DU HANDICAP**



L'ADMR EN ACTION POUR TOUS

- Ménage, repassage
- Garde d'enfants
- Aide à la personne (séniors et personne en situation de handicap)
- Téléassistance
- Aide aux familles (suite grossesse, naissance, maladie, séparation, recomposition familiale, familles nombreuses...)

Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt

Bénévole pourquoi pas vous ? N'hésitez pas à rejoindre notre équipe pour cette mission passionnante.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'association, l'équipe de bénévoles cherche à s'étoffer :

Vous disposez d'un peu de temps libre pour le bénévolat ? Nous serions heureux de le partager avec vous !

Rejoignez une équipe locale de bénévoles qui agit sur le terrain, crée du **lien social** et est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être.

A l'ADMR, de nombreuses missions vous seront proposées, en fonction de vos attentes, de vos connaissances et du temps que vous souhaitez consacrer à l'association.

Pour tout renseignement, contactez-nous au 04 77 06 97 01

ASSOCIATION LOCALE ADMR LA PLAINE
57 RUE DU RIVAL , L'OPALINE , 42210 MONTROND-LES-BAINS
Tel. 04 77 06 97 01
E-mail : mslaplaine1@fede42.admr.org



NAISSANCE

- ROUVE Adam, le 08 septembre 2019
- BREUIL Méline, le 09 septembre 2019
- POULY REYMOND Lili, le 24 septembre 2019
- ISIDORE Timéo, le 04 octobre 2019
- COTTIN Gabriel, le 11 octobre 2019
- PORTEFAIX Romy, le 03 février 2020
- VILLARD Giulia, le 27 mai 2020
- PLAISANT Yanaël, le 14 novembre 2020



Timéo ISIDORE



Adam ROUVE



Lili POULY REYMOND



Romy PORTEFAIX



Giulia VILLARD



Méline BREUIL



Gabriel COTTIN

MARIAGE

- ANGLADE Joël et FOSSI Donatella, le 29 juin 2019
- VILLARD Loïc et OLAGNON Alexandra, le 08 juin 2019



Donatella FOSSI & Joël ANGLADE



Alexandra OLAGNON & Loïc VILLARD

DÉCÈS

- DUPRE Raymonde, née FRECON, le 02 mai 2019 à 76 ans
- RENAULT Michel, le 19 novembre 2019 à 76 ans
- DUMOULIN Georges, le 21 janvier 2020 à 66 ans
- MAISONNY Françoise, née LERBRET, le 17 avril 2020 à 58 ans

Un nouvel espace numérique mobile

Un espace numérique mobile se met en place sur les secteurs de Boën et de Noirétable.

Doté d'ordinateurs avec accès à Internet, d'imprimantes 3D et d'équipements de réalité virtuelle, ce nouveau dispositif permettra de se perfectionner ou de s'initier à l'informatique et aux nouvelles technologies, gratuitement et en profitant de la présence d'un animateur.

L'ensemble des équipements sera proposé à la fois aux particuliers, aux collectivités, écoles ou maisons de retraites.

→ **Renseignements auprès de Thibaud Monti, animateur numérique, au 06 15 18 85 60 ou à thibaudmonti@loireforez.fr**

Nouvelle saison pour les Comé'nomades

La culture s'invite dans le quotidien des habitants de Loire Forez au travers d'une offre de spectacles vivants accessibles à tous, sur l'ensemble du territoire.

A ce titre, le partenariat avec la Comédie de Saint-Etienne et le Théâtre des Pénitents se poursuit avec l'accueil de nouveaux spectacles de la Comédie itinérante.

→ **Informations et billetterie en ligne sur www.loireforez.com**

L'éco-responsabilité commence dans l'assiette

Dans le cadre du plan climat, air, énergie territorial (PCAET), nous développons un projet alimentaire territorial visant à promouvoir les productions locales et durables dans les établissements de restauration collective. Ce projet sera mené en associant l'ensemble des acteurs concernés.

Les actions menées avec ces cantines «pilotes» à Boisset-Saint-Priest, Marcilly-le-Châtel, Montbrison, Saint-Didier-sur-Rochefort, Saint-Just-Saint-Rambert et Savigneux, serviront de point de départ avant de généraliser ces pratiques sur d'autres communes du territoire.

Prenez un bol d'air au col de la Loge !

En toute saison, le col de la Loge vous accueille et propose de nombreuses activités à pratiquer en famille. Ski de fond, raquettes à neige, chiens de traîneaux, randonnées pédestres et VTT, location de VTT électriques (sur réservation).

Les monts du Forez offre également de belles activités à découvrir comme la course d'orientation à Usson-en-Forez et Montarcher, la via ferrata à Chalmazel-Jeansagnière ou de nombreux itinéraires de randonnées.

Plus d'informations : www.station-coldelaloge.fr et www.loireforez.com

PLUi : où en est-on ?

Nous travaillons depuis 2015 sur l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des 45 communes de l'ancienne communauté d'agglomération Loire Forez. La phase d'élaboration des différents éléments constitutifs de ce futur document d'urbanisme (zonage, règlement, etc.), menée en collaboration étroite avec les communes concernées, arrive à son terme.

Après arrêt du projet, une phase administrative au cours de laquelle les partenaires institutionnels, garant du respect des cadres nationaux seront également consultés pour avis.

A la fin de ces consultations, une phase d'enquête publique sera lancée.

A l'issue de ce processus, le document final sera approuvé en conseil communautaire avant d'être exécutoire.

Pour tout savoir sur le PLUi, rendez-vous sur www.pluiloireforez.fr

Une aide pour les commerçants et artisans du territoire

Au titre du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC), l'État accorde à Loire Forez agglomération une enveloppe de 393 966€, valable jusqu'en janvier 2022, pour soutenir la création, la reprise, le développement et le maintien des entreprises artisanales et commerciales par des aides directes aux investissements et par des actions collectives.

Le montant total de l'aide est fixé à 20% du total des dépenses éligibles, avec un plafond fixé à 50 000€ HT. Il est possible de monter jusqu'à 75 000€ HT si le projet concerne la reprise d'une entreprise dans une commune rurale de moins de 2 000 habitants. De plus, l'aide du FISAC est cumulable avec les autres aides à l'investissement proposées par l'Agglo ou encore par la Région.

Les modalités et le dossier de subvention sont à retrouver sur www.loireforez.fr

Des aides pour rénover les logements

Nous souhaitons développer une offre diversifiée de logements et répondre aux besoins de l'ensemble des habitants du territoire (étudiants, jeunes actifs, personnes à revenu modeste, etc.).

Dans ce cadre, nous accompagnons les propriétaires (occupants ou bailleurs) et les primo-accédants dans la rénovation de leur logement.

Des aides financières, sous conditions de ressources, sont proposées aux porteurs de projet. De plus, une équipe de professionnels, mise à disposition par le prestataire de Loire Forez, accueille et conseille gratuitement les usagers.

Des permanences près de chez vous pour vous informer :

Attention, du fait de la crise sanitaire, il est impératif de prendre un rendez-vous. Les personnes sans rendez-vous préalable ne pourront être accueillies. Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour prendre rendez-vous et pour toute information :

Soliha Loire : 04 77 43 08 80

habitat.loireforez@solih-loire.fr

Enfouissement des déchets : conséquences de l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)

Ce service, financé par la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (TEOM), est double. Nous avons la collecte des déchets d'un côté et le traitement et la valorisation de l'autre.

S'agissant du traitement, on peut distinguer le tri et l'enfouissement.

Le tri, comme le compostage d'ailleurs, est la partie vertueuse de la gestion des déchets, permettant leur valorisation.

L'enfouissement a, quant à lui, un coût très élevé pour la collectivité. Il faut savoir que Loire Forez agglomération et indirectement l'usager sont taxés sur cet enfouissement par le biais de la TGAP, la taxe générale sur les activités polluantes.

Avec la TGAP, l'Etat a pour objectif d'appliquer le principe de «pollueur-payeur» et d'encourager les comportements plus vertueux. Il faut savoir que cette TGAP est fortement évolutive.

De 9,15 € la tonne de déchets enfouis en 2000, elle est de 17 €/ tonne aujourd'hui. Elle sera de 65 €/ tonne en 2025, soit une augmentation de + 160%.

Si nous n'agissons pas pour réduire nos déchets non valorisés et donc enfouis, le prix que devra payer l'usager va très fortement et mécaniquement augmenter, au-delà même des évolutions structurelles du service (coût des carburants, remplacement des matériels, charges de personnel...).

Que l'on soit précis : cette augmentation vertigineuse de la TGAP souhaitée par le Gouvernement, indépendamment de toute décision de Loire Forez agglomération, va nous obliger à agir de manière ambitieuse pour baisser les tonnages de déchets produits. C'est tout l'enjeu de ce mandat et notre ambition est d'atteindre, en 2025, 500 kg/an/habitant, soit une réduction de 80 kg/an/habitant (- 15 %).

OFFRE DE TRANSPORT

Voici les services dont vous pouvez bénéficier :

La ligne 305 «Chazelles-sur-Lyon – Montbrison» du réseau TIL

Cette ligne vous permet, depuis les arrêts «Fontannes» et «Cerizet RD496», de rejoindre les communes de Montbrison, Montrond-les-Bains et Chazelles-sur-Lyon. Les lignes du réseau TIL sont ouvertes à tous, avec une tarification unique de 2€ par trajet !

Les services de transport scolaire

Nous vous précisons que les circuits de transport scolaire sont ouverts à un public non scolaire (adultes, étudiants...), dans la limite des places disponibles.

Le prix du trajet est de 1,50€ (ticket à acheter directement au conducteur lors de votre montée dans le véhicule).

La commune de Chalain-le-Comtal est desservie par plusieurs circuits de transport scolaire, dont la gestion est assurée par la Région depuis le 01/01/21 :

038-010 «Grézieux-le-Fromental - Chalain-le-Comtal»

038-011 «Grézieux-le-Fromental - Chalain-le-Comtal»

094-19 «Chalain-le-Comtal - Feurs»

147-05 «Boisset-lès-Montrond - Montbrison»

147-191 «Chalain-le-Comtal - Montbrison»

49-01 2 «L'Hôpital-le-Grand - Montrond-les-Bains»

Les communes desservies sont : Grézieux-le-Fromental, Feurs, Boisset-lès-Montrond, Montbrison, L'Hôpital-le-Grand, Chalain-le-Comtal.

Le covoiturage

Si vous préférez covoiturer, une aire a été aménagée au niveau de l'échangeur n°7 de l'autoroute A72. Cette aire de covoiturage fera l'objet d'une extension en début d'année prochaine.

Pour favoriser la pratique du covoiturage, la Région Auvergne-Rhône-Alpes vient de lancer la nouvelle plateforme Mov'Ici, qui vous permet de vous mettre en relation avec d'autres covoitureurs près de chez vous !

Rendez-vous sur

***<https://movicloire.auvergnhonealpes.fr>
pour trouver un trajet ou en proposer un.***



Nous remercions tous nos annonceurs. Sans eux ce bulletin n'aurait pas vu le jour.

Photogravure et impression : IPM Montbrison
Directeur de la Publication : Alféo GUILLOTO - Equipe de rédaction : Joëlle ROYON, Sandrine CHAPUIS, Jacques BALEYDIER,
Vincent GENEVRIER et Nathalie VIEL BENIERE - Photos : Anne-Marie CHAPOT, Christophe ANTOINE